



Le 29 Janvier 2016 la CGT appelle à 55 minutes de grève pour défendre nos droits et notre pouvoir d'achat RDV a 11H



**Ingés
Cadres
Techs**

**IDF RDV a Bellini
et devant les établissements de Modis**

Augmenter les salaires, une urgence sociale a Modis!

« les dispositifs de partage des profits pour les salariés intéressement, participation, ont été cinq fois moins élevés en 2014 que les dividendes versés aux actionnaires. ». Dans les grandes entreprises (CAC 40 et Next 80), les dispositifs de partage des profits ont chuté de 7% en 2014 tandis que les bénéfices des grandes entreprises augmentaient de 37%.

Dans l'ensemble des entreprises, le montant des dividendes et des rachats d'actions est passé de 35 milliards d'euros en 2009 à 56 milliards d'euros en 2014, soit une hausse de 60 %.

Ces chiffres démontrent une fois de plus que le partage de la valeur ajoutée se déforme au profit des actionnaires et au détriment des salariés. Les dispositifs mis en place par le gouvernement ont favorisé cet appétit grandissant des actionnaires. Le CICE (Crédit impôt compétitivité emploi) peut être versé en dividendes contrairement à l'esprit de la loi puisqu'aucune sanction n'est prévue mais ne peut par contre pas être versé en participation. En effet, le CICE augmente le bénéfice net comptable de l'entreprise, mais son impact positif sur le bénéfice fiscal est neutralisé, alors que c'est celui-ci qui sert de base au calcul de la participation.

**Adecco ponctionne à Modis à travers des surfacturations de prestations de services: coût + 11 %
Modis France finance son Groupe à hauteur de 13,8 M€**

Modis : augmentation de 29,8% pour les 10 plus gros salaires. Et vous? Je vous laisse juge en fonction de la réalité de votre fiche de paye.

La direction refuse d'investir les fonds du CICE dans la relance de l'entreprise par l'investissement, les salaires et la formation

Les négociations annuelles obligatoires sont une farce sans aucune réelle volonté de négociation Malgré tout la CGT reste pugnace sur les revendications salariales afin de défendre tous les salariés. La crise continue à servir de prétexte à Modis pour rogner nos avantages salaire, mutuelle, primes jubilées, congés payés et RTT imposés individuellement, la non subrogation des indemnités journalières de sécurité sociale.. La crise s'explique avant tout par une rémunération du capital disproportionnée et une rémunération du travail toujours plus faible. Le résultat c'est la baisse du pouvoir d'achat des salariés.

La direction de Modis ne s'embarrasse pas avec les licenciements économiques. Elle préfère exercer des pressions afin d'obtenir des démissions, des ruptures conventionnelles, ce que certains appellent cyniquement des « départs insufflés ».

Quand elle ne peut pas « négocier », elle procède à des licenciements dont les motifs témoignent des limites de l'imagination du secteur : insuffisance professionnelle, manque de bonne volonté, manque de motivation, insubordination, ...C'est pourquoi la CGT reste très vigilante vis-à-vis de cette situation. La CGT réaffirme qu'il n'y aura pas de solution à la crise par l'augmentation de la pauvreté et de la précarité. Pour éviter une récession, il faut une augmentation générale des salaires.



AMUSEZ-VOUS A COMPARER VOS SALAIRES

Salaire Moyen Annuel	Masculin	Féminin
CADRE	42300 €	41400 €
AGENT DE MAITRISE	27816 €	25848 €
EMPLOYE	22020 €	22524 €

**STOP AUX SALAIRES
LOW-COST**

Tableau des salaires moyens effectifs au 31 décembre 2014

Coëfficiënt	Cadres	Coefficient	Agent de maitrise	Coefficient	Employé
1.1 (95)	32004 €	2.1 (275)	Non communiqué par MODIS	1.3.2 (230)	20652 €
1.2 (100)	32412 €	2.2 (310)	25668 €	1.4.2 (250)	20496 €
2.1 (105)	35112 €	2.3 (355)	28704 €	2.1 (275)	23628 €
2.1 (115)	37956 €	3.1 (400)	27864 €	2.2 (310)	Non communiqué par MODIS
2.2 (130)	44016 €	3.2 (450)	32004 €	2.3 (355)	Non communiqué par MODIS
2.3 (150)	48576 €	3.3 (500)	31812 €	3.1 (400)	Non communiqué par MODIS
3.1 (170)	55860 €				
3.2 (210)	84132 €				
3.3 (270)	Non communiqué par MODIS				



<https://sites.google.com/site/cgtmodis/>

cgt.modis@gmail.com





Le 29 Janvier 2016 la CGT appelle à 55 minutes de grève devant les établissements de Modis et plus



Les salariés disent NON à la politique salariale antisociale du groupe. Les actionnaires doivent entendre notre colère !

La rupture conventionnelle remplace le licenciement économique.

1,72 million de ruptures qui ont facilité les licenciements et isolé le salarié ce qui provoque une augmentation du chômage de masse. Le dispositif permet à l'employeur de faire pression sur le salarié afin d'obtenir une rupture du contrat à durée indéterminée. Les litiges sont fort nombreux. Les dérives sont patentées. Des entreprises se servent de cet outil pour faire partir des seniors. Sont notamment concernés des salariés d'environ 45 ans et plus

Chiffre d'affaire de Modis en 2014: 109 millions d'euros !

Bénéfice de Modis en 2014: 2.7 million d'euros !

Montant global des 10 rémunérations les plus élevées en 2014: 1 636 000 euros soit 29.8% d'augmentation par rapport à 2013 !

Total déficits reportables à fin 2014: 12 227 millions d'euros !

Redevance de marque versée à Adecco : 186000 euros !

La baisse de la masse salariale fixe (exploitation) s'élève à -1,9 M€. En revanche, cet effet est mino- ré par l'augmentation de la masse salariale de la structure (+0,4 M€). Les indemnités de licenciement et transactionnelles ont fortement diminué passant de 1,4 M€ en 2013 à 120 K€ en 2014 mais ont été partiellement compensée par la hausse des indemnités pour ruptures conventionnelles (+928 K€). Celles-ci ont concerné pour un tiers le personnel de structure et les deux tiers le personnel d'exploitation.

En France, nous avons 1, 4 millions de salariés qui vivent sous le seuil de pauvreté. C'est inadmissible dans un pays comme le nôtre. Il faut savoir qu'en 2015, il n'y a jamais autant eu de richesses produites. Mais la répartition est injuste, ce sont les actionnaires et le capital qui en profitent. Modis et le groupe Adecco nous spolient de tout même de notre santé avec la baisse nos remboursements de santé a travers notre mutuelle.

Modis veut avoir des salariés Kleenex pour les jeter quand il n'en a plus besoin comme chez Adecco. Sortie de mission = sortie de Modis pour nos dirigeants nous sommes tous devenu des intérimaire.

DURE DURE LA RUPTURE CONVENTIONNELLE



914 509

C'est le nombre total de ruptures conventionnelles homologuées en France depuis le début de ce nouveau dispositif en août 2008.

80%

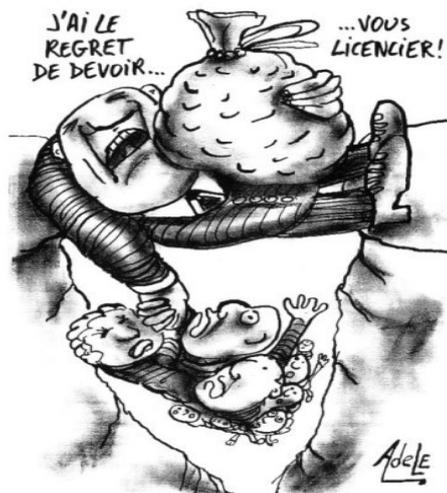
D'après une récente enquête, plus de 80% des salariés disent avoir subi une rupture conventionnelle.



56 milliards pour 2014, c'est le montant des sommes versées aux actionnaires du CAC

Avec plus de 80% pour les actionnaires et moins de 20% pour les salariés, on est tout de même assez loin de la règle des trois tiers : un tiers des profits va aux actionnaires, un tiers est reversé aux salariés, et un tiers est réinvesti dans l'entreprise...

Le 29 janvier, moi aussi, j'en suis !!! Ensemble, imposons d'autres choix !



Modis et Adecco s'attaquent à toutes nos garanties collectives tous nos acquis et tous nos droits. Ils ont décidé de revoir le contrat de protection sociale complémentaire à la baisse bien sur et nous propose une surmutuelle c'est à dire une mutuelle santé qui vient compléter les garanties de votre premier contrat. Mais complètement à la charge du salarié sans participation de l'entreprise. Des surcoûts pour les conjoints.



En 2016 que le rapport de force soit avec vous

MEILLEURS VŒUX



de la part de toute l'équipe



@CGTCadresTechs ugict.cgt.fr facebook.com/UGICT

MODIS C'EST TOUJOURS MOINS!



<http://cgt.fr/Adherer-en-ligne-a-la-CGT.html>